

Les pronoms adverbiaux « en » et « y » : Emplois et contraintes syntaxiques



Abdelaziz Sissaoui

Doctorant, Université de Jijel, Algérie
sissaoui_h@yahoo.fr

Résumé

La complexité linguistique liée à l'emploi des pronoms adverbiaux en et y et des pronoms personnels compléments lui, elle, elles, eux, le, la, l', les, est si évidente qu'elle nécessite une analyse exhaustive des différents emplois et des contraintes syntaxiques régissant le discours. En effet, les règles de la grammaire traditionnelle ne sont pas absolues et parfois contradictoires. Contrairement à ce l'on pense, ces règles n'explicitent pas de manière précise et évidente leur emploi, car elles sont fragiles et non stables. Cette instabilité est due, à notre avis, à l'évolution de la notion à travers les âges, d'une part et à l'usage que l'on en fait aujourd'hui, d'autre part. Il nous semble donc fondamental d'éclairer les zones d'ombre de ces difficultés pour une meilleure appréhension de ces faits de langue par nos apprenants.

Mots-clés : pronoms compléments, pronoms adverbiaux, contraintes syntaxiques

الضمائر الظرفية « en » و « y » : الوظائف والقيود النحوية

الملخص: من الواضح جدا أن التعقيد اللغوي المرتبطة باستخدام الضمائر الظرفية والضمائر الشخصية هو، هي، هم، لهم، الخ، يتطلب تحليلا شاملا للوظائف المختلفة والقيود النحوية التي تحكم الخطاب. في الواقع، فإن القواعد النحوية التقليدية ليست مطلقة ومتناقضة في بعض الأحيان. خلافا للاعتقاد الشائع، فإن هذه القواعد لا توضح وظائفها بدقة لأنها هشة وغير مستقرة. عدم الاستقرار هذا راجعة في رأينا، من جهة إلى تطور المفهوم عبر العصور، و من جهة أخرى، إلى استخدامه في الوقت الحاضر. لذلك يبدو من المهم توضيح المناطق الرمادية من هذه التحديات من أجل فهم أفضل لهذه الظواهر اللغوية لدى المتعلمين.
الكلمات المفتاحية: الضمائر - الضمائر الظرفية - القيود النحوية.

Adverbial pronouns «en» and «y»: Uses and syntactic constraints

Abstract

The linguistic complexity related to the use of the French pronouns « en » and « y » and the pronouns object « him, her, them, it » is so evident that needs an exhaustive analysis of the different use and the syntactic constraints governing discourse. In fact, the rules of traditional grammar are not absolute and are sometimes contradictory. At the contrary to what people think, these rules don't explain clearly the use of these pronouns because they are unstable. In our opinion, this instability is due to the

evolution of the notion over time and today's usage. Therefore, it seems so important to clarify these difficulties for a better apprehension of these language aspects.

Keywords: personal pronouns object, adverbial pronouns, syntactic constraints

La langue française dispose à la troisième personne de pronoms compléments *lui, elle, elles, eux* (COD) ou (COI), *le, la, les, l'*(COD) et de pronoms adverbiaux *en* et *y* assumant le rôle de pronominalisation. La difficulté, pour un non natif, réside dans le choix à faire entre *lui, elle, eux, le, la* et *en* et *y*. La tâche est compliquée telles que sont compliquées les règles de la grammaire que nous allons esquisser dans ce travail. En consultant les ouvrages de référence tels que *le bon usage* de Grevisse, Le Robert et Nathan, il nous semble que ces règles explicitent clairement l'emploi de tel ou tel pronom. Les pronoms *lui, elle, eux* représentent des personnes et *en* et *y* représentent des animaux ou des choses.

En français moderne, les pronoms *en* et *y* ont pris la valeur d'un pronom personnel. Le «*en*» équivaut à *elle, lui, eux* précédé généralement de la préposition *de*. L'antécédent est plutôt une chose, un animé non humain ou tout un énoncé. De nos jours, ce même pronom peut renvoyer aux personnes et c'est l'usage qui s'impose plutôt qu'une règle. Nous devons signaler, tout de même, que cet emploi est strictement proscrit par les puristes, car il relève soit d'un français relâché, d'un usage archaïque ou d'une survivance non encore éliminée. Ainsi, faut-il dire :

- Elle parle de son fils. Elle en parle

Ou

- Elle parle de son fils. Elle parle de lui

Du point de vue normatif, les pronoms *en* et *y* ne renvoient pas aux personnes. Les grammairiens préconisent l'emploi du pronom complément libre *lui, elle, eux*. Le premier exemple est donc incorrect et exclu.

Selon les règles de la grammaire, le pronom *en* renvoie aux personnes quand il est employé comme partitif soit comme complément du verbe soit comme complément du nom, de l'adjectif numéral, de l'adverbe. Il devient donc un pronom d'appui pour les adjectifs, les adverbes de quantité :

« *Des milliards. J'en connais ; j'en connais une foule, un ; plusieurs, assez* ». Jacqueline Pinchon. *Histoire d'une norme, emploi des pronoms « lui », « eux », « elle(s) », « en », « y »* », p. 75.

Comme complément d'objet direct, *en* remplace un nom précédé de l'article *de, du, des, un*.

«J'ai vu des indiens. J'en ai vu». Le Robert et Nathan. p. 255.

Parallèlement, en fonction de complément d'objet direct employé avec l'article, le pronom *en* est exclu. Ce sont les pronoms complément d'objet direct «*le*», «*la*», «*les*», «*l'*» à employer :

As-tu vu l'élève ? Oui, je l'ai vu

En remontant à l'histoire, nous constatons que les auteurs au 17^{ème} siècle se servaient de ce même pronom pour reprendre un être animé humain dont voici l'exemple :

« *Je suis ravi que ma fille ait besoin de moi et je souhaiterais de tout mon cœur que vous en avez besoin* » Molière, Dictionnaire *encyclopédique*. Quillet. (1977) p.2175

Ce qui est dit du pronom *en* l'est aussi pour *y*. Ce dernier équivaut à cela, à ceci :

Il fait froid, j'y suis habitué. Je suis habitué à cela.

A l'époque classique, le pronom *y* renvoie bel et bien aux personnes:

« *Rien ne peut me distraire de penser à vous, j'y rapporte toutes choses* » Madame de sévigné. Léon et Jacqueline Pinchon. *Grammaire française*. p.186

« *Prends garde a toy. Alter respondet. J'y pren garde* ».R. Estienne, *Traité de la grammaire française*, p. 28

Par ailleurs, les pronoms *en* et *y* ne sont pas spécifiques de la troisième personne. Dans le style épistolaire et dans les dialogues, ces pronoms renvoient aux trois personnes. Mais cet emploi n'est pas obligatoire :

«*en*» équivaut à : *de moi, de lui, d'elle, de nous, de vous, d'eux, d'elles, de chez moi, de chez toi...*

«*y*» équivaut à : *à moi, à toi, à lui, chez moi, chez lui...*

- *Elle voulait plus de toi ?*

- *Mais si, au contraire, elle en voulait bien.* Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p.444, cité par Jacqueline Pinchon *ibid.* p.84

- *Pierre. Va au diable, canaille ! et dis à tes confédérés que, s'ils ne veulent pas de moi, le roi en veut, lui.* Musset Lorenzaccio. *Ibid.* p.84

Les pronoms personnels *lui, elle, elles* renvoient aussi à des êtres animés non humains, à des idées. Dans ce cas le pronom *en* est exclu.

« *Que la philosophie a de charmes pour les savants ! C'est-à-dire à elle qu'ils attribuent l'honneur des plus belles découvertes et c'est d'elle seule que les hommes ont appris à vivre* » *Ibid.* p.82

« *Un torrent entraine avec luy tout ce qu'il rencontre ; qu'il ne laisse après luy que du sable et des cailloux, que la cheute d'une muraille a entraîné avec elle la cheute de toute la maison* » Régnier-Desmarais, *Grammaire françoise*. Ibid. p.144.

Le critère animé/non animé, humain/non humain ne reflète pas une règle stable comme nous venons de voir. Des contraintes syntaxiques s'imposent et l'emploi des pronoms adverbiaux *en* et *y* est exclu. Jacqueline Pinchon dans son article cité ci-dessus en dénombre certaines contraintes :

- Ils sont exclus à chaque fois que la construction syntaxique exige une forme tonique et ne peuvent avoir la valeur de réfléchi.

- Ils sont exclus comme complément d'un adjectif qui n'est pas attribut à l'exception de (*y compris*) et des expressions propres au langage judiciaire (*les documents y relatifs*) :

« *C'est vous dire qu'ils semblaient tristes de leur propre tristesse et résignés à elle* » Bosco, *Un oubli moins profonds*. Ibid, p. 81.

- Ils sont exclus devant le gérondif et le participe présent pour éviter toute confusion avec ces modes :

« *Nous n'avons pas fini de découvrir les ravages de cette illusion(...)* L'homme déduit en se réclamant d'elle. En se réclamant d'elle, il conclut » Aragon, *Le paysage de Paris*. Ibid., p. 81.

- Après c'est, ne...que, que :

« *Je doute qu'il ait lu nos articles. Du moins n'est-ce pas à eux qu'il répond* ». Gide, *Prétextes*. Ibid. p 82

« *Les lacets de cuir vous lâchent juste le jour où vous n'avez besoin que d'eux* » Giraudoux, *Aventures de J.B.* Ibid., p82

« *Il était, de la tête aux pieds, un officier du temps, avec tous les défauts et les qualités de ce temps, pétri par la guerre et pour la guerre, et ne croyant qu'à elle et n'aimant qu'elle* » Barbey D'Aurevilly, *Les Diaboliques*. Ibid., p82

L'emploi de *en* est obligatoire avant *voici*, *voilà*. Employé comme complément d'objet direct, il représente des noms de personnes. Cet emploi correspond à la même règle que nous avons citée plus haut. Jacqueline Pinchon en donne les exemples suivants :

Il a invité tous ses amis. Les voici.

Il a invité des amis. En voici.

Dans la grammaire transformationnelle et générative basée sur l'innéisme du langage, le phénomène est expliqué autrement : l'attention est focalisée non seulement sur

les prépositions mais aussi sur la nature du verbe. Ce n'est pas toujours *de* ou *à* qui détermine l'emploi de *en* ou de *y* tel que le montrent les exemples suivants:

La cheminée de l'usine est penchée

La cheminée en est penchée

La cheminée de l'usine fume

La cheminée en fume. Nicolas Ruwet, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. p.50

La substitution du GN *la cheminée de l'usine* par le pronom *en* est inacceptable.

Faut-il dire également ?

- *Je suis à jeun. Je le suis aussi.*

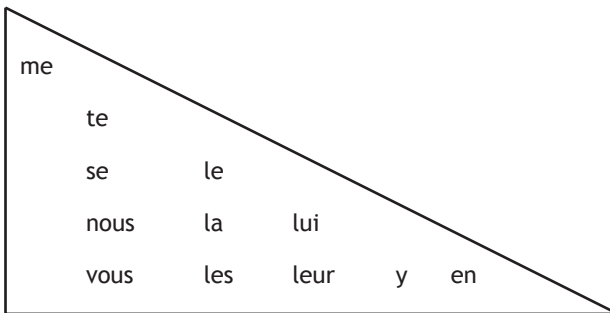
Ou.

- *Je suis à jeune. J'y suis aussi.*

L'apprenant se trouve en présence d'un choix à faire entre le pronom *le* et le pronom *y*. Emploie-t-il l'un ou l'autre ?

Il semble que la référence aux règles de la grammaire basée sur le critère humain/non humain et sur les prépositions *à* et *de* n'est pas une garantie car, parfois, c'est l'usage qui s'impose entraînant un français relâché.

En ce qui concerne leur distribution, elle aussi, obéit à des règles rigoureuses. Les différentes combinaisons que l'on fait relèvent de la compétence linguistique intrinsèque à la grammaire. Weinreich dans son ouvrage, *la grammaire textuelle du français*, a établi un triangle où les pronoms sont classés selon leur compatibilité combinatoire permettant aux apprenants non natifs de maîtriser les latitudes de combinaisons syntagmatiques.



Cette compatibilité des pronoms dépend non seulement des types de phrases mais aussi des fonctions (COD, COI, COS).

Je donne le cahier à Nabil. Je le lui donne.

Elle donne à Nabil une leçon de morale. Elle lui en donne.

A l'impératif affirmatif l'ordre des pronoms est le suivant :

Donne-le-lui.

Profitons-en.

Donne m'en un.

A l'impératif négatif les pronoms sont antéposés au verbe :

Ne le lui donne pas.

N'en profitons pas.

Paradoxalement, au XVIIIème siècle, la distribution des pronoms suit l'ordre inverse. Des phrases telles que celles présentées ci-dessous étaient acceptables. Mais, elles ne le sont pas aujourd'hui. Il s'agit là d'archaïsme.

- *Pierre peut faire ce travail*

- *Pierre doit faire ce travail*

- **pierre le peut faire*

- **pierre le doit faire.* Nicolas. R, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, p.52

- *Rends -nous-les* (Hugo).Grevisse, *Précis de grammaire*, p.116

En conclusion

L'analyse sommaire présentée ci-dessus sur l'emploi des pronoms compléments de la troisième personne *lui, elle, eux, le, la, les, l'* et les pronoms adverbiaux *en* et *y* montre que les règles de la grammaire traditionnelle n'expliquent pas de manière précise pourquoi *en* et *y* ne représentent pas des personnes. Et pourtant, à l'époque classique ces mêmes pronoms renvoyaient à la 3^{ème} personne, à la 1^{ère} et à la 2^{ème} personne. Cet emploi était très fréquent dans les dialogues, dans les lettres de correspondance au style épistolaire et chez certains auteurs de l'époque classique. Selon Jacqueline Pinchon, les écrivains de cette époque avaient tendance à préférer les régimes atones aux régimes toniques, les formes synthétiques aux formes analytiques. A ces deux raisons, elle en ajoute une autre d'ordre stylistique : l'emploi de *en* et *y* sert à éviter la répétition : *Il lui en parle* et non *Il lui parle de lui*.

De nos jours, l'emploi de *en* et *y* représentant les personnes relève de l'usage qui se généralise et non pas d'une règle. Evidemment, cet emploi archaïque persiste encore dans le milieu francophone, notamment, en France même s'il est réprimé par les puristes.

Les règles grammaticales aussi rigoureuses semblent si fragiles et ne reflètent pas l'usage que l'on en fait aujourd'hui. Les pronoms *en* et *y* renvoient à des choses, des idées et aux êtres humains. Les pronoms libres *lui*, *elle*, *eux* renvoient, également, aux êtres humains, aux êtres animés non humains, aux choses. Mais des contraintes syntaxiques s'imposent et ne tolèrent pas une telle liberté d'emploi.

Le métalangage employé par les grammairiens faisant référence aux critères animé/non animé, humain/non humain, aux prépositions *à*, *de* ne reflète pas la réalité linguistique dans sa totalité.

Du point de vue didactique, il serait préférable de prendre en charge les différents emplois des pronoms adverbiaux *en* et *y*, les pronoms personnels compléments ainsi que les contraintes syntaxiques de manière graduelle à travers des activités permettant à l'apprenant algérien de comprendre leur fonctionnement et de parvenir à les employer dans ses productions écrites et orales. Dans une recherche que nous avons entreprise récemment sur la notion, nous avons déduit que l'absence de certains pronoms, notamment *en* et *y* dans les productions d'élèves est due à une lacune dans les manuels scolaires qui se solde par un échec certain. Autrement dit, ces mêmes pronoms (« en » et « y ») font l'objet de questions à l'examen de baccalauréat. Par conséquent, l'évaluation porte sur les connaissances déclaratives du candidat alors que ces connaissances n'ont pas fait l'objet d'étude.

En guise de conclusion, nous pensons que la complexité liée au choix des pronoms personnels compléments conjoints au verbe ou autonomes et leur importance dans la cohérence textuelle nous exhorte à les revoir de manière exhaustive et réfléchie pour permettre à l'apprenant de les réinvestir dans des situations de communication authentiques.

Bibliographie

- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette livre.
- Dubois, J. 1965. *Grammaire structurale de français : nom et pronom*. Paris : Larousse.
- Grevisse. 1987. *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot.
- Gross, M. 1987. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Herman.
- Le Robert et Nathan. 2001. *Grammaire*. Paris : Nathan.
- Michel, A. et Jean, C. Chevalier. 1970. *Initiation à la linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Pinchon, J. 1972. « Histoire d'une norme, emploi des pronoms « lui », « lui », « eux », « lui », « eux », « elle(s) », « en », « y » ». *Langue française*, Numéro 16, p. 74-87.
- Quillet. 1977. *Dictionnaire encyclopédique*. Paris.
- Ruwet, N. 1972. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Seuil.
- Wagner, R., Pinchon, J. 1988. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Stéphane Karabétian.
- Weinreich, H. 1989. *Grammaire textuelle de français*. Paris : Didier.